



L'Adapt

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



L'Adapt

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association L'Adapt,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'Adapt relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Evolution de référentiel comptable sur l'année 2020 » et « Changement de présentation de nos états financiers » de l'annexe des comptes annuels décrivant les changements de méthode et de présentation des comptes annuels liés à l'application des règlements ANC n° 2018-06 et ANC n° 2019-04 à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

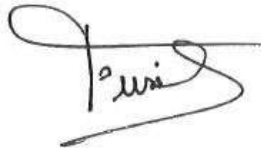
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Joël Fusil



www.ladapt.net

Comptes annuels 31 décembre 2020

Pantin, le 21 avril 2021

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	6
COMPTE DE RÉSULTAT.....	8
FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	12
PRINCIPES ET MÉTHODES.....	14
Référentiel comptable	14
Règles générales	14
Evolution du référentiel comptable sur l'année 2020	15
Changement de présentation de nos états financiers	16
Etats financiers 2019 proformas.....	16
REGLES ET METHODES COMPTABLES	21
Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan :	21
Immobilisations / Amortissements	21
Immobilisations incorporelles et corporelles	21
Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement.....	22
Stocks.....	22
Créances	23
Valeurs Mobilières de Placement	23
Disponibilités.....	23
Compléments d'informations relatifs au passif du bilan :.....	23
Fonds propres.....	23
Subventions d'investissement	23
Provisions réglementées.....	23
Fonds dédiés.....	23
Fonds reportés sur legs et donations	23
Les provisions pour risques et charges	24
<i>Baux locatifs</i>	25
Engagement pour indemnité de départ à la retraite	25
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2020.....	26
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	27
ANNEXE 1 : Variation des immobilisations	28
ANNEXE 2 : États des échéances des créances	30
ANNEXE 3 : Produits à recevoir	31
ANNEXE 4 : Trésorerie disponible	32
ANNEXE 5 : Variation des fonds propres	33
ANNEXE 6 : Réserves	34
ANNEXE 7 : Subventions d'investissement.....	35
ANNEXE 8 : Provisions réglementées	36
ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges	37
ANNEXE 10 : Fonds dédiés	38
ANNEXE 11 : États des échéances des dettes	39
ANNEXE 12 : Charges à payer	40
INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	41
ANNEXE 13 : Ressources	42
Autres informations sur le compte de résultat	44
AUTRES INFORMATIONS	45

ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature.....	46
ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux	47
ANNEXE 16 : Hypothèques.....	48
ANNEXE 16 Bis : Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts sur le résultat..	49
ANNEXE 17 : Les principales données sociales	50
Autres informations.....	52
ANNEXE 18 : Compte d'emploi des ressources	53

BILAN ACTIF

BILAN AU 31/12/2020 - ACTIF

ACTIF en K€	Annexes	2020			2019	VARIATION 2020 / 2019
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net	
Actif immobilisé :	1					
Immobilisations incorporelles		5 141	3 420	1 721	1 969	-248
Frais d'établissement		232	106	126	140	-14
Frais de recherche et de développement		4	-	4	4	-
Donations temporaires d'usufruit		-	-	-	-	-
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		3 712	3 106	606	490	116
Fonds commercial (1)					887	-887
Autres immobilisations incorporelles		1 065	208	858	22	835
Immobilisations incorporelles en cours		81	-	81	200	-119
Av et aco Immobilisations incorporelles en cours		46	-	46	226	-180
Immobilisations corporelles		199 051	117 943	81 109	81 842	-734
Terrains		5 784	2 040	3 744	3 735	9
Constructions		144 940	78 299	66 642	62 301	4 341
Installations techniques, matériels et outillage industriels		27 862	22 751	5 111	5 193	-82
Autres immobilisations corporelles		20 022	14 853	5 169	4 736	433
Immobilisations grevées de droits		-	-	-	-	0
Immobilisations corporelles en cours		419	-	419	5 877	-5 457
Av et aco Immobilisations corporelles en cours		24	-	24	1	22
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		-	-	-	-	-
Immobilisations financières (2)	2	11 178	236	10 941	10 460	481
Participations		1	-	1	-	1
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés		373	-	373	126	247
Prêts		7 699	-	7 699	7 552	147
Autres		3 105	236	2 868	2 783	86
TOTAL I	1	215 370	121 599	93 771	94 272	-501
Actif circulant						
Stocks et en-cours		703	-	703	465	238
Avances et acomptes sur commandes	2	324	-	324	174	150
Créances (3)	2	29 538	858	28 680	28 217	463
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés		15 279	642	14 636	12 822	1 599
Créances reçues par legs et donations		49	-	49	-	49
Personnel et comptes rattachés		279	-	279	215	64
Organismes sociaux		947	-	947	692	255
Etat et autres collectivités publiques		613	-	613	514	100
Débiteurs divers		12 370	216	12 154	13 974	-1 604
Valeur mobilière de placement	4	27 536	-	27 536	18 529	9 007
Disponibilités	4	54 309	-	54 309	44 959	9 351
Charges constatées d'avance (3)	2	1 659	-	1 659	1 788	-129
TOTAL II		114 070	858	113 211	94 131	19 080
Charges à répartir sur plusieurs exercices		140	-	140	150	-10
TOTAL III		140	-	140	150	-10
TOTAL GENERAL (I + II + III)		329 579	122 457	207 122	188 553	18 569
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)				249	236	
(3) Dont à moins d'un an (brut)				30 662	30 178	
ENGAGEMENTS REÇUS						
Legs nets à réaliser :					300	
- acceptés par les organes statutairement compétents					300	
- autorisés par l'organisme de tutelle						
Dons en nature restant à vendre						

BILAN PASSIF

BILAN AU 31/12/2020 - PASSIF

PASSIF en K€	Annexes	2020	2019	VARIATION 2020 / 2019
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise	5	20 900	19 482	1 418
Fonds propres statutaires		-	-	0
Fonds propres complémentaires		20 900	19 482	1 418
Fonds propres avec droit de reprise	5	927	2 427	-1 500
Fonds propres statutaires		-	-	0
Fonds propres complémentaires		927	2 427	-1 500
Ecart de réévaluation	5	1 239	1 239	0
Réserves				
Réserves pour projet de l'entité	5-6	78 045	66 291	11 754
<i>Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée</i>		37 699		
Report à nouveau	5	-30 535	-28 211	-2 324
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>		-5 805		
Excédent ou déficit de l'exercice	5	10 687	6 387	4 300
<i>Dont résultat des activités SMS sous gestion contrôlée</i>		7 520		
SITUATION NETTE	5	81 264	67 615	13 648
Subventions d'investissement	5-7	8 474	11 074	-2 600
Provisions règlementées	5-8	6 435	18 042	-11 607
TOTAL I		96 172	96 731	-559
Fonds reportés ou dédiés				
Fonds reportés liés aux legs et donations	16 bis	76		
Fonds dédiés	10	29 533		
TOTAL II		29 609	-	29 609
Provisions	9	14 055	11 915	2 140
Provisions pour risques		3 775	2 959	816
Provisions pour charges		10 280	8 956	1 324
Fonds dédiés			5 882	-5 882
Dettes (1)	11	62 730	62 603	127
Emprunts et dettes assimilées (2 + 3)		27 965	30 536	-2 571
Concours bancaires		-	-	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		80	112	-32
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés		8 499	8 179	320
Personnel et comptes rattachés		8 489	7 515	974
Organismes sociaux et comptes rattachés		12 680	11 985	695
Etat et collectivités publiques		1 212	1 491	-279
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 000	568	432
Autres dettes		2 804	2 217	588
Produits constatés d'avance (1)	11	4 556	11 422	-6 866
TOTAL III		81 341	91 822	-10 481
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		207 122	188 553	18 569
(1) Dont à plus d'un an		25 284	30 536	- 5 252
Dont à moins d'un an		42 001	43 489	- 1 489
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		-	-	-
(3) Dont emprunts participatifs		-	-	-
ENGAGEMENTS DONNES				

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

en K€	Annexes	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	13	21	28
Ventes de biens et services	13	19 023	
Ventes de biens, marchandises et produits fabriqués		2 242	2 625
<i>dont ventes de dons en nature</i>		-	
Prestations de services		16 780	191 238
<i>dont parrainages</i>		-	
Production stockée			-5
Production immobilisée			-
Subventions d'exploitation			4 990
Produits de tiers financeurs		195 245	
Concours publics et subventions d'exploitation	13	194 932	
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		-	
Ressources liées à la générosité du public	13	302	219
<i>dont dons manuels</i>		110	219
<i>dont Mécénats</i>		183	
<i>dont Legs, donations et assurances vies</i>		10	
Contributions financières	13	10	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		4 217	2 717
Utilisation des fonds dédiés		2 957	
Autres produits	13	13 968	16 502
TOTAL I		235 431	218 314
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		2 298	9 648
Variation de stock		-189	27
Autres achats et charges externes		50 804	43 987
Aides financières		2	
Impôts, taxes et versements assimilés		11 560	10 893
Salaires et traitements		101 603	94 056
Charges sociales		42 123	38 628
Dotations aux amortissements et dépréciations		8 716	8 233
Dotations aux provisions		4 868	3 048
Reports en fonds dédiés		5 690	
Autres charges		217	1 191
TOTAL II		227 692	209 708
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		7 739	8 606
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers			408
De participation		-	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		237	
Autres intérêts et produits assimilés		88	
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge		-	
Différences positives de change		-	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		-	
TOTAL III		325	408
CHARGES FINANCIERES			
Charges financières			951
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	
Intérêts et charges assimilées		879	
Différences négatives de change		-	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	
TOTAL IV		879	951
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		-554	-543
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		7 185	8 063

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

en K€	Annexes	2020	2019
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		7 185	8 063
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels			2 026
Sur opérations de gestion		950	
Sur opérations en capital		4 634	
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge		103	
TOTAL V		5 687	2 026
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles			2 214
Sur opérations de gestion		1 561	
Sur opérations en capital		132	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		460	
TOTAL VI		2 153	2 214
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		3 534	-188
Participation des salariés aux résultats (VII)		-	
Impôts sur les bénéfices (VIII)		32	44
Report de ressources			2 291
Engagements à réaliser			3 735
Total des produits (I+III+V)		241 443	223 038
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		230 756	216 652
EXCEDENT OU DEFICIT		10 687	6 387
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		-	-
Prestations en nature		349	250
Bénévolat		224	-
TOTAL CVEN	14	573	250
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		-	-
Mises à dispositions gratuite de biens		-	250
Prestations en nature		349	
Personnel bénévole		224	-
TOTAL	14	573	250

Est présenté ci-dessous le résultat de l'exercice pour les différents secteurs d'activités de LADAPT :

RESULTATS PAR SECTEUR (en K€)	2020	2019
GESTION CONTROLEE (MS +SANITAIRE)	9 480	6 799
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	1 207	-412
Résultat	10 687	6 387

	2020	2019
SANITAIRE	1 960	2 072
MEDICO-SOCIAL	7 520	4 050
ESAT COMMERCIAUX	475	477
ACTIONS CONVENTIONNELLES	732	-850
CONSO GC	0	677
CONSO GP	0	-39
TOTAL	10 687	6 387

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE

	2020	2019
RESULTAT COMPTABLE	10 687	6 387
Reprise du résultat antérieur	294	850
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	10 981	7 238
Dont résultat effectif sous gestion propre	1 207	-412
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	9 774	7 649

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'objectif de ces états financiers est de vous présenter en détail les comptes de LADAPT pour l'année 2020. Leur présentation est impactée par deux faits majeurs sur cette année 2020, l'un étant la situation sanitaire actuelle liée à la COVID 19 qui a eu une incidence tant sur l'activité, que sur des charges et produits inédits, l'autre étant la réforme du plan comptable associatif, ainsi que du plan comptable médico-social et aux changements de présentation et de contenu de cette annexe.

Les effets de la crise sanitaire sur l'activité 2020 seront détaillés davantage dans le rapport financier 2020 que dans ces états financiers. Certaines annexes viendront cependant commenter les évolutions significatives en lien avec la crise sanitaire.

Il est à souligner que les activités de LADAPT, y compris la gestion propre et les ESAT Commerciaux, ont bien résisté sur 2020.

La crise sanitaire étant encore en cours à l'heure de la rédaction de ce document, ses conséquences sur l'année 2021 et suivantes ne sont pas possibles à prévoir précisément.

Evolution de périmètre :

LADAPT a intégré dans son périmètre 2020 six nouvelles activités dans le cadre de deux fusions avec des associations.

- Fusion au 1^{er} janvier 2020 avec l'Association Les Abeilles sur les Hauts de France menant à l'intégration dans le périmètre d'un établissement de Soins de Suite et de Réadaptation sur la Ville de Briastre, d'un SSIAD sur la ville de Solesmes, ainsi que d'activité de gestion propre transférées dans le centre comptable existant déjà sur Cambrai pour les actions conventionnelles de la région.
- Fusion au 1^{er} janvier 2020 avec l'Association Odias sur la région Auvergne Rhône Alpes. Incorporation dans le périmètre de LADAPT d'un SAVS sur Valence, d'un SAMSAH également sur Valence, ainsi que d'activités de gestion propre (Une résidence accueil et des appartements à disposition de personnes handicapées).

Une nouvelle autorisation pour un SAMSAH a également été obtenue sur Valence en plus de l'incorporation du SAMSAH de l'Association ODIAS.

Principales données financières :

Le résultat comptable des activités de LADAPT ressort pour cette année en excédent avec un résultat agrégé de 10 687 k€.

Il fait l'objet d'une analyse dans ce document en pied de compte de résultat et dans les informations relatives au compte de résultat (page 42 et suivantes). Les principaux éléments à souligner sont :

- Des résultats excédentaires sur la grande majorité des établissements médico-sociaux et sanitaires ;
- Un excédent de + 9 480 K€ sur les activités sous gestion contrôlée, en augmentation par rapport à l'exercice 2019 (progression de 2 681 K€) ;
- Un résultat excédentaire de 1 207 K€ sur les activités de gestion propre, s'expliquant notamment par le dynamisme des activités de gestion propre en région ayant bien résisté à la crise, et par la cession d'actifs immobiliers.

L'excédent de l'exercice se décompose de la manière suivante au niveau des soldes intermédiaires de gestion :

- Un résultat d'exploitation de + 7 739 k€ en baisse par rapport à l'année 2019 en lien avec la modification de présentation de la réforme du plan comptable associatif (remontée de la variation des fonds dédiés : effet de pure présentation)
- Un résultat financier s'établissant à – 554 k€, proche du niveau de l'an dernier.
- Un résultat exceptionnel excédentaire à hauteur de 3 534 k€ dans lequel sont enregistrées les cessions de locaux effectuées sur 2020 dans les villes de Bernay (Esat) et de Hyères (Castel).

Au niveau de la structure financière, relevons :

- La progression du total Bilan de 17 985 K€ s'établissant à 207 millions d'euros à fin 2020, notamment du fait des augmentations du périmètre et des bons résultats des établissements (trésorerie, postes clients...);
- La progression des produits d'exploitation sur le périmètre de 18 569 K€ qui atteignent sur 2020 près de 235 millions d'euros (cf. Annexe 13 pour les ventes, prestations et produits de la tarification).

PRINCIPES ET MÉTHODES

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT

LADAPT est une association d'utilité publique ayant pour objet, comme stipulé dans ses statuts :

- D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle ;

Le périmètre d'activité et des missions sociales actuel de LADAPT traduit bien cela, LADAPT ayant pour activité à la fois la gestion d'établissements médico-sociaux, la gestion d'établissements sanitaires, mais réalisant également des missions sociales à travers sa structure associative et les projets qu'elle porte.

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de cet objet social sont notamment les concours publics et subventions d'exploitation reçus pour la gestion des établissements qui lui sont confiés.

Les moyens s'entendent également des ressources issues des ventes et prestations de services réalisées à travers les ESAT et sa structure associative. Etant une Association reconnue d'utilité publique, elle finance aussi une partie de son activité par des fonds issus de l'Appel Public à la Générosité. Ces moyens sont présentés en détail dans les annexes relatives au compte de résultat présentée dans ce rapport (Annexe 13)

Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2020 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et toutes actualisations postérieures ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 comportant les dispositions spécifiques au secteur non lucratif, et modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019, homologué par arrêté du 26 décembre 2019, donnant les dispositions spécifiques au secteur social et médico-social géré par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Aux dispositions de l'instruction M21 du 17 octobre 2007, modifiée par l'arrêté du 18 décembre 2012, applicable aux établissements hospitaliers et sanitaires du secteur privé ;
- Au décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux (M22), gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre hormis les éléments présentés ci-dessous,
- indépendance des exercices.

Et également conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en K euros.

Evolution du référentiel comptable sur l'année 2020

Au 1^{er} janvier 2020, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) modifie les règlements applicables aux associations et aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Concernant les Fonds propres et assimilés :

- On ne parle plus de fonds associatifs mais de fonds propres, car le règlement est commun aux associations, fonds de dotation et fondations
- On ne parle plus de résultat de l'exercice mais d'excédent ou déficit de l'exercice
- L'instruction isole de façon distincte certaines lignes de fonds propres afin de souligner les fonds émanant des Etablissements et Services Sociaux et Médicaux Sociaux (fonds propres des ESSMS appartenant aux tutelles)
- Est créée la situation nette présentant la quote-part de fonds propres « acquis » que ce soit par l'association ou la tutelle
- Le règlement rappelle la nécessité de reprise des subventions d'investissement au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont financées
- Les fonds dédiés sont présentés avant les provisions pour risques et charges
- La définition des fonds dédiés est étendue pour les ESSMS aux opérations d'investissement : ressources reçues pour un projet / investissement spécifique
- La suppression des comptes de provisions pour renouvellement des immobilisations pour les ESSMS qui doivent être transférées vers les fonds dédiés

Concernant les autres éléments significatifs :

- Sont définis les termes de Subvention / Concours public / Contribution financière
- Les ressources sont présentées distinctement en fonction du type de tiers financeur (privé, public et tarificateur de l'établissement, public autre que le tarificateur de l'établissement, l'Appel Public à la Générosité)
- Les reports et engagements sur fonds dédiés sont présentés en résultat d'exploitation alors qu'auparavant ils étaient présentés en pied de résultat
- Concernant les Contributions Volontaires en nature (dons d'outillage de production en faveur d'un ESAT, temps passé des bénévoles, ...), de nouvelles informations doivent être présentées au compte de résultat sans impact sur l'excédent ou déficit de l'exercice
- Les legs doivent être comptabilisés dès qu'ils sont acceptés, même en attente de dénouement

Voici les principaux effets de reclassement concernant cette réforme :

- A l'actif du bilan :

Le fonds commercial est reclassé en autres immobilisations incorporelles pour 0,9 M€.

Au niveau des créances, un legs en cours de dénouement a été comptabilisé en créances reçues par legs et donations. Cette comptabilisation vient augmenter l'actif total du bilan de LADAPT de 49 K€.

- Au passif du bilan :

Des fonds propres sans droit de reprise (0,2 M€) et avec droit de reprise (1,5M€) sont reclassés vers les réserves. Des fonds propres sans droit de reprise sont reclassés vers les subventions d'investissement (0,2 M€).

Les provisions pour renouvellement d'immobilisations (provisions règlementées) des ESSMS sont reclassées à hauteur de 12,0 M€ vers les fonds dédiés.

Certaines subventions d'investissement sont maintenant présentées en fonds dédiés (8,6 M€).

En terme de présentation, les fonds dédiés sont maintenant présentés avant les provisions pour risques et charges. Les provisions sont, pour leur part, présentées de manière détaillée entre les provisions pour risques et les provisions pour charges.

Il est à noter un reclassement de la subvention de Valence de 6 millions d'euros (subvention pour les loyers futurs) vers les fonds dédiés alors qu'elle était historiquement présentée en Produits constatés d'avances.

- Au compte de résultat :

Les dotations des Agences Régionales de Santé et Conseils Départementaux, jusque-là incluses en prestations de services, sont reclassées en concours publics (174,7 M€).

Les subventions d'exploitation sont désormais présentées avec les concours publics (5,0 M€) sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

Le poste « utilisation des fonds dédiés » est présenté dans les produits d'exploitation, il vient reprendre des produits auparavant présentés en report de ressources (2,3 M€), autres produits (0,3 M€) et produits exceptionnels (0,4 M€ de reprises sur provisions pour renouvellement d'immobilisations).

La ligne de « reports en fonds dédiés » inclut principalement les dotations pour renouvellement d'immobilisations auparavant présentées en charges exceptionnelles (0,8 M€) ainsi que les engagements à réaliser sur fonds dédiés (3,7 M€), auparavant en pied de compte de résultat.

Le nouveau format des états financiers est plus détaillé quant à la présentation du résultat financier ainsi que du résultat exceptionnel.

L'ensemble des reclassements liés à la réforme du plan comptable a été réalisé conformément aux indications de notre expert-comptable, présenté aux instances de gouvernance.

Changement de présentation de nos états financiers

A l'occasion de la mise en œuvre de la réforme des règlements comptables, les reclassements suivants ont été opérés. [EP1]

Voici les principaux effets de reclassement concernant la présentation :

- Au passif du bilan :

Certaines affectations de résultats de structures en gestion propre et ESAT Commerciaux sont comptabilisées historiquement sur un compte de fonds propres sans droit de reprise ; cependant ce compte est présenté dans nos états financiers en réserves du fait de son intitulé « résultat mis en réserves ».

Les dépenses rejetées par les tutelles étaient comptabilisées en réserves dans les comptes 2019. Nous reclassons ces montants (4,2 M€) en report à nouveau.

- Au compte de résultat :

Nous reclassons 0,5 M€ de transferts de charges depuis les autres produits vers le compte de reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges.

Les quotes-parts de subvention d'investissement, auparavant présentées en autres produits, sont présentées en produits exceptionnels (2,0 M€). Les subventions ont en effet un caractère exceptionnel.

Nous corrigeons la présentation de certains autres achats et charges externes (électricité, eau, ...) qui étaient auparavant classés en achats de marchandises (8,0 M€).

Les dotations pour dépréciation des créances sont présentées maintenant en dotations aux amortissements et dépréciations au lieu de dotations aux provisions (0,2 M€)

Les modifications de présentation de nos états financiers ont été réalisées conformément aux indications de notre expert-comptable, présentées aux instances de gouvernance.

L'association a pris l'option de présenter les tableaux proforma.

BILAN AU 31/12/2019 - ACTIF

ACTIF en K€	2019 après réforme	2019 après corrections de présentation	2019 avant réforme	VARIATIONS LIEES A LA REFORME	VARIATIONS DE CORRECTION DE PRESENTATIO N
	Net	Net	Net		
	(a)	(b)	(c)	(a) - (b)	(b) - (c)
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	140	140	140	-	-
Frais de recherche et de développement	4	4	4	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-				-
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	490	490	490	-	-
Fonds commercial (1)	-	887	887	-887	-
Autres immobilisations incorporelles	909	22	22	887	-
Immobilisations incorporelles en cours	200	200	200	-	-
Av et aco Immobilisations incorporelles en cours	226	226	226	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	3 735	3 735	3 735	-	-
Constructions	62 301	62 301	62 301	-	-
industriels	5 193	5 193	5 193	-	-
Autres immobilisations corporelles	4 737	4 737	4 736	-	-
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	5 877	5 877	5 877	-	-
Av et aco Immobilisations corporelles en cours	1	1	1	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-			-	-
Immobilisations financières (2)					
Participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	126	126	126	-	-
Prêts	7 552	7 552	7 552	-	-
Autres	2 783	2 783	2 783	-	-
TOTAL I	94 272	94 272	94 272	-	-
Actif circulant					
Stocks et en-cours	465	465	465	-	-
Avances et acomptes sur commandes	174	174	174	-	-
Créances (3)					
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés	12 822	12 822	12 822	-	-
Créances reçues par legs et donations	49			49	-
Personnel et comptes rattachés	215	215	215	-	-
Organismes sociaux	692	692	692	-	-
Etat et autres collectivités publiques	514	514	514	-	-
Débiteurs divers	13 974	13 974	13 974	-	-
Valeur mobilière de placement	18 529	18 529	18 529	-	-
Disponibilités	44 959	44 959	44 959	-	-
Charges constatées d'avance (3)	1 788	1 788	1 788	-	-
TOTAL II	94 181	94 131	94 131	49	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	150	150	150	-	-
TOTAL III	150	150	150	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	188 603	188 553	188 553	49	-
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)			236		
(3) Dont à moins d'un an (brut)			30 178		
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :			300		
- acceptés par les organes statutairement compétents			300		
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN AU 31/12/2019 - PASSIF

PASSIF en K€	2019 après réforme	2019 après corrections de présentation	2019 avant réforme	VARIATION S LIEES A LA REFORME	VARIATIONS DE CORRECTION DE PRESENTATIO N
	(a)	(b)	(c)	(a) - (b)	(b) - (c)
Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise	19 122	19 482	19 482	-360	-
Fonds propres statutaires	-				
Fonds propres complémentaires	19 122				
Fonds propres avec droit de reprise	927	2 427	2 427	-1 500	-
Fonds propres statutaires	-				
Fonds propres complémentaires	927				
Ecart de réévaluation	1 239	1 239	1 239	-	-
Réserves	72 205	70 518	66 291	1 686	4 228
Réserves pour projet de l'entité	72 205				
<i>Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	33 977				
Report à nouveau	-32 398	-32 439	-28 211	40	-4 228
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-1 142				
Excédent ou déficit de l'exercice	6 383	6 387	6 387	-4	-
<i>Dont résultat des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	4 058				
SITUATION NETTE	67 478				
Subventions d'investissement	8 613	11 074	11 074	-2 460	-
Provisions règlementées	6 054	18 042	18 042	-11 988	-
TOTAL I	82 145	96 731	96 731	-14 586	-
Fonds reportés ou dédiés					
Fonds reportés liés aux legs et donations	81			81	-
Fonds dédiés	26 563			26 563	-
TOTAL II	26 644	0	0	26 644	-
Provisions		11 915	11 915	-11 915	-
Provisions pour risques	2 959			2 959	-
Provisions pour charges	8 956			8 956	-
TOTAL III	11 915	11 915	11 915	-	-
Fonds dédiés					
Fonds dédiés		5 882	5 882	-5 882	-
Dettes (1)					
Emprunts et dettes assimilées (2 + 3)	30 536	30 536	30 536	-	-
Concours bancaires				-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	112	112	112	-	-
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés	8 179	8 179	8 179	-	-
Dettes des legs et donations				-	-
Personnel et comptes rattachés	7 515	7 515	7 515	-	-
Organismes sociaux et comptes rattachés	11 985	11 985	11 985	-	-
Etat et collectivités publiques	1 491	1 491	1 491	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	568	568	568	-	-
Autres dettes	2 217	2 217	2 217	-	-
Produits constatés d'avance (1)	5 295	11 422	11 422	-6 127	-
TOTAL IV	67 898	79 907	79 907	-12 009	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	188 603	188 553	188 553	49	-
(3) Dont emprunts participatifs					
ENGAGEMENTS DONNES					

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

en K€	2019 après réforme (a)	2019 après corrections de présentation (b)	2019 avant réforme (c)	VARIATIONS LIEES A LA REFORME (a) - (b)	VARIATIONS DE CORRECTION DE PRESENTATION (b) - (c)
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Cotisations	28	28	28	0	0
Ventes de biens et services	19 179			19 179	0
Ventes de biens, marchandises et produits fabriqués	2 682	2 682	2 625	0	58
<i>dont ventes de dons en nature</i>	0			0	0
Prestations de services	16 496	191 181	191 238	-174 684	-58
<i>dont parrainages</i>	0			0	0
Production stockée	0	-5	-5	5	0
Production immobilisée	0	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	0	4 990	4 990	-4 990	0
Produits de tiers financeurs	180 009			180 009	0
Concours publics et subventions d'exploitation	179 638			179 638	0
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable	0			0	0
Ressources liées à la générosité du public	269	219	219	50	0
<i>dont dons manuels</i>	219	219	219	0	0
<i>dont Mécénats</i>	0			0	0
<i>dont Legs, donations et assurances vies</i>	50			50	0
Contributions financières	102			102	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 211	3 211	2 717	0	495
Utilisation des fonds dédiés	3 007			3 007	0
Autres produits	13 624	14 012	16 502	-388	-2 490
TOTAL I	219 058	216 319	218 314	2 739	-1 995
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises	1 563	1 563	9 648	0	-8 085
Variation de stock	27	27	27	0	0
Autres achats et charges externes	52 072	52 072	43 987	0	8 085
Aides financières	0			0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	10 893	10 893	10 893	0	0
Salaires et traitements	94 056	94 056	94 056	0	0
Charges sociales	38 628	38 628	38 628	0	0
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 424	8 424	8 233	0	191
Dotations aux provisions	2 857	2 857	3 048	0	-191
Reports en fonds dédiés	4 639			4 639	0
Autres charges	1 191	1 191	1 191	1	0
TOTAL II	214 348	209 708	209 708	4 640	0
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 710	6 611	8 606	-1 900	-1 995
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers		408	408	-408	0
De participation	0			0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	256			256	0
Autres intérêts et produits assimilés	84			84	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge	67			67	0
Différences positives de change	0			0	0
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	0			0	0
TOTAL III	408	408	408	0	0
CHARGES FINANCIERES					
Charges financières		951	951	-951	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0			0	0
Intérêts et charges assimilées	886			886	0
Différences négatives de change	0			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	65			65	0
TOTAL IV	951	951	951	0	0
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-543	-543	-543	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	4 167	6 068	8 063	-1 900	-1 995

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

en K€	2019 après réforme (a)	2019 après corrections de présentation (b)	2019 avant réforme (c)	VARIATIONS LIEES A LA REFORME (a) - (b)	VARIATIONS DE CORRECTION DE PRESENTATION (b) - (c)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	4 167	6 068	8 063	-1 900	-1 995
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Produits exceptionnels		4 021	2 026	-4 021	1 995
Sur opérations de gestion	689			689	-
Sur opérations en capital	2 777			2 777	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge	169			169	-
TOTAL V	3 634	4 021	2 026	-387	1 995
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles		2 214	2 214	-2 214	-
Sur opérations de gestion	620			620	-
Sur opérations en capital	168			168	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	586			586	-
TOTAL VI	1 374	2 214	2 214	-840	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	2 260	1 807	-188	453	1 995
Participation des salariés aux résultats (VII)	-			-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	44	44	44	-	-
Report de ressources		2 291	2 291	-2 291	-
Engagement à réaliser		3 735	3 735	-3 735	-
Total des produits (I+III+V)	223 100	223 038	223 038	62	-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	216 717	216 652	216 652	65	-
EXCEDENT OU DEFICIT	6 383	6 387	6 387	-4	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Dons en nature	-	-	-	-	-
Prestations en nature	250	250	250	-	-
Bénévolat	-	-	-	-	-
TOTAL CVEN	250	250	250	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature	-	-	-	-	-
Mises à dispositions gratuite de biens	250	250	250	-	-
Prestations en nature	-			-	-
Personnel bénévole	-	-	-	-	-
TOTAL	250	250	250	-	-

RESULTATS PAR SECTEUR	2019 PF	2019 AV	IMPACT
GESTION CONTROLEE (MS +SANITAIRE)	6 810	6 799	11
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNE)	-427	-412	-15
Résultat	6 383	6 387	-4

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan :

Immobilisations / Amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties sur leur durée d'utilisation, selon les taux d'amortissement suivants :

Durée d'amortissement en année (s)			
	Linéaire	Dégressif	Durée en année
Immobilisation incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisation corporelles			
Agencement, aménagement de terrain	X		10 à 50
Construction	X		10 à 65
Installations techniques, matériels et outillage	X		5 à 20
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 20

Sous la catégorie immobilisations incorporelles, figure l'enregistrement d'un fonds civil lié à la reprise de l'activité de l'établissement concerné. Ce fonds civil fait l'objet d'un amortissement dont la durée correspond à celle du nouveau projet immobilier, soit 27 ans.

Les durées d'amortissement par composants :

Composant	Nature	Durée	Ventilation en %
Structure	- Terrassement - Gros œuvre Maçonnerie Charpente Structure Honoraire architecte si immobilisé Cloisons fixes Doublage	40 - 60	50
Couverture & Isolation	Couverture bac acier Etanchéité Isolation	30 - 40	10
Revêtement & Plafond	Menuiseries extérieur bois Cloisons mobiles Menuiseries intérieures revêtements sols durs et muraux (carrelage, lambris) Plafonds suspendus	10 - 25	10
Extérieurs	Menuiseries extérieures PVC Métallerie VRD (voiries et réseaux divers Piscine de balnéothérapie collective	20 - 30	10
Peintures	Peinture Lino Moquette Tapisserie	5 - 10	2
Ascenseurs		15 - 20	2
Réseaux	Plomberie Chauffage Electricité Matériel de mesure et de mise aux normes de balnéothérapie (pompe, filtre...) Câblage informatique	15 - 25	10
Sanitaires	Douche baignoire de balnéothérapie individuelle Lavabo W.C	15 - 20	4
Rénovation	Ravalement de façades	15 - 25	2

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée.

Stocks

Les stocks se rapportent essentiellement à l'activité des établissements sanitaires et des ESAT commerciaux.

Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire.

Les fournitures et consommables non consommés sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives aux prix de journée, à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée, ou bien encore à la vente des produits pour les structures sous gestion propre et les ESAT commerciaux.

Sont présentées en « autres débiteurs » les échanges dans le cadre de la convention de trésorerie qui lie l'Association LADAPT et le fonds de dotations Les Maisons de Ladapt.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Les supports de placement sont sans risque sur le capital, constitués de Comptes à Terme et contrats de capitalisation.

Disponibilités

Elles regroupent les comptes sur livrets (liquides par quinzaine) et les comptes courants bancaires.

Ces lignes plus flexibles sont notamment nécessaires à la bonne gestion financière des opérations de patrimoine.

Les comptes bancaires, pour lesquels il existe des conventions de trésorerie fusionnée, sont présentés de manière compensée.

Compléments d'informations relatifs au passif du bilan :

Fonds propres

Sont enregistrés à ce poste :

Fonds propres avec et sans droit de reprise :

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle.

Réserves :

Les réserves au bilan sont constituées des réserves liées à la gestion contrôlée ainsi que des réserves liées à la gestion propre.

Report à nouveau :

Sont constatés dans cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion propre affectés en report à nouveau, les résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée en attente d'affectation et de validation par les autorités de tarification, les affectations de résultat en report à nouveau des établissements, les charges et provisions pour lesquels le financement est différé par les tutelles, ainsi que les dépenses rejetées par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée. Le déficit cumulé représentatif de la provision pour congés payés non financée y est également inclus.

Excédent ou déficit de l'exercice :

Les résultats sous contrôle de tiers financeurs et ceux relatifs à la gestion propre sont présentés sur une seule ligne « Excédent ou déficit de l'exercice ».

Subventions d'investissement

Une subvention d'investissement est une contribution facultative de toute nature, valorisée dans l'acte d'attribution, décidée par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifié par un intérêt général et destinée à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement. Ces projets sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires.

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer, sauf stipulation expresse dans la convention. Les reprises sont comptabilisées dans un compte de produit exceptionnel.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne correspondent pas à la définition normale d'une provision selon la définition du plan comptable général sur les provisions et qui sont constituées et comptabilisées en vertu de dispositions spécifiques législatives ou réglementaires applicables à certaines activités.

A Ladapt, les instructions budgétaires et comptables des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux prévoient l'utilisation de comptes de provisions réglementées, telles que les provisions pour renouvellement des immobilisations pour le secteur sanitaire ou les provisions pour réserves des plus-values nettes d'actifs.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Cette définition est élargie pour les ESSMS aux opérations d'investissement pour un projet spécifique financé par les produits de la tarification.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- Être conforme à la réalisation de l'objet de l'association,
- Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Report en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds au compte de résultat par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Pour les fonds dédiés à des opérations d'investissements, LADAPT choisit de rapporter en produits les fonds dédiés sur la même durée d'amortissement que les biens concernés.

Fonds reportés sur legs et donations

Les actifs et passifs provenant de legs ou donations sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation par les instances ou à la date d'entrée en jouissance de la libéralité si celle-ci est postérieure, ou à la date de levée de la dernière condition suspensive. La contrepartie est inscrite en produits, sauf s'il existe une stipulation de l'auteur de la libéralité de renforcer les fonds propres de l'entité.

A la clôture de l'exercice, les libéralités constatées en produits au cours de l'exercice et dont certains actifs à céder ne sont pas encore réalisés ou certains actifs financiers n'ont pas été reçus ou transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés, avec pour contrepartie une charge. Ces fonds seront repris et constatés en produits au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la réalisation de la libéralité.

Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont comptabilisées en charges d'exploitation. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation.

Baux locatifs

LADAPT applique le principe de linéarisation des loyers pour les biens immobiliers consistant à étaler sur la durée du contrat les redevances de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Ce sont les comptes de charges constatées d'avance ou de charges à payer qui permettent de suivre comptablement ce principe.

Engagement pour indemnité de départ à la retraite

L'engagement pour indemnité de départ en retraite est calculé selon les critères suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles soumises à charges sociales
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	INSEE 2015-2017
Taux d'actualisation :	0.59 % par an
Charges sociales :	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
Date présumée de départ à retraite :	65 ans
Turnover :	8% par an dégressif jusqu'à 50 ans
Initiative du départ :	Salarié

Le montant total des droits à indemnité de fin de carrière est estimé à 14 182 K€ en dette actuarielle (calcul de l'indemnité tenant compte de l'ancienneté du salarié au 31 décembre 2020) pour l'ensemble des salariés.

L'augmentation de la dette actuarielle par rapport à l'an dernier s'explique par l'évolution des critères appliqués, notamment la baisse du taux d'actualisation à 0.59 % par an ainsi que la prise en compte de la table de mortalité la plus récente disponible dans notre outil, la table INSEE 2015-2017.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2020

Informations relatives au bilan

ANNEXE 1 : Variation des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Balance comptable au 31.12.2019	Acquisitions	Cessions	Transferts	Montant au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	5 061	283	122	-82	5 141
Frais d'établissement	207	25	0	0	232
Frais de recherche et de développement	4	0	0	0	4
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels et valeurs similaires	3 325	53	32	365	3 712
Fonds commercial	1 022	0	0	-1 022	0
- dont droit au bail	1	0	0	-1	0
Autres immobilisations incorporelles	77	6	39	1 022	1 065
Immobilisations incorporelles en cours	426	199	51	-447	127
Immobilisations corporelles	190 331	12 457	3 819	82	199 051
Terrains	2 351	0	63	0	2 287
Agencements s/ terrain	3 224	193	0	81	3 497
Constructions / agencements	133 807	6 390	1 155	5 899	144 940
Matériel et outillage	26 869	2 232	1 267	27	27 862
Agencements, matériels et mobiliers	18 204	2 412	603	9	20 022
Immobilisations corporelles en cours	5 878	1 230	731	-5 934	443
Immobilisations financière	10 696	1 000	519	0	11 178
Participations	0	1	0	0	1
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	126	259	12	0	373
Prêts	7 552	386	239	0	7 699
Autres immobilisations financières	3 019	354	268	0	3 105
TOTAL	206 089	13 740	4 460	0	215 370

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

	Balance comptable au 31.12.2019	Dotations / Provisions	Sorties	Transferts	Montant au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	3 092	387	59	0	3 420
Frais d'établissement	67	39	0	0	106
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 835	302	32	0	3 106
Fonds commercial	135	0	0	135	0
Autres	54	46	28	-135	208
Immobilisations corporelles	108 489	12 412	2 958	0	117 943
dont Terrains/ Agencements	1 839	201	0	0	2 040
dont constructions / agencements	71 506	7 920	1 128	0	78 299
dont Matériel et outillage	21 676	2 335	1 261	0	22 751
Dont Agencements, matériels et mobiliers	13 468	1 956	570	0	14 853
Immobilisations financière	236	0	0	0	236
Participations	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0
Autres	236	0	0	0	236
TOTAL	111 817	12 799	3 017	0	121 599

Pour l'ensemble du périmètre agrégé, le montant brut total des immobilisations est en augmentation de 9,3 M€ sur l'année 2020.

Les principales explications de cette variation sont :

- Augmentation par intégration des établissements LES ABEILLES (SSR, SSIAD et actions conventionnelles) et VALENCE ODIAS (SAVS et actions conventionnelles) : ceci se traduit par une augmentation de 7 052K€. Le patrimoine acquis étant déjà ancien, l'augmentation des amortissements issus de la reprise vient compenser en grande partie cette augmentation
- Vente des bâtiments du Castel à Hyères ainsi que des bâtiments de l'ESAT de Bernay (Eure) pour une valeur brute globale de 1 250 K€. Le montant net de ces éléments était peu important du fait des amortissements associés.

Plus particulièrement pour les immobilisations en cours, les transferts sont liés à la livraison des projets suivants :

- Mise en service du logiciel IMAGO en 2020 pour certaines régions pour 303 K€ (en contrepartie logiciels)
- Fin des travaux d'extension sur le CSSR de Thionville pour 5 772K€ (en contrepartie en constructions / agencements)

Explications complémentaires :

- Annulation des créances article 58 pour 242 K€, suite à une prise en charge par les excédents
- Des transferts entre comptes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ont été effectués et correspondent à l'écart de transfert de 82 K€, ceci afin que la nature de l'immobilisation corresponde bien au compte comptable.

ANNEXE 2 : État des échéances des créances

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES 2020

CREANCES EN K€	Situation au 31.12.2020	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Créances à l'actif immobilisé	10 941	249	3 202	7 490
Créances article 58 activité sanitaire et médico sociale	2 018	-	2 018	-
Prêts (effort construction...), titres et participations	8 924	249	1 185	7 490
Créances de l'actif circulant :	30 662	30 662		
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés	14 636	14 636		
Créances reçues par legs et donations	49	49		
Avances et acomptes sur commandes	324	324		
Autres créances	13 994	13 994		
- Personnel et comptes rattachés	279	279		
- Organismes sociaux	947	947		
- Etat et autres collectivités publiques	613	613		
- Débiteurs divers	12 154	12 154		
Charges constatées d'avance	1 659	1 659		
TOTAL	41 603	30 911	3 202	7 490

Globalement les créances progressent sous l'effet du développement des produits d'exploitation (activités de LADAPT)

Les créances articles 58 varient peu entre 2019 et 2020. La reprise du SSR de Briastre fait augmenter ce poste du bilan de 250 K€. Dans le même temps, des créances article 58 ont été déclarées irrécouvrables, mais couvertes par les excédents, sur le CSSR d'Amilly, le CSSR d'Aprigny et l'ESAT Social de Mesnil Esnard (-242 K€).

Les prêts, titres et participations sont en augmentation du fait notamment du prêt effort construction.

Les créances d'exploitation (hors fonds de dotation) représentent 34 jours de délais d'encaissement (référence 2019 : 31 jours)

La créance sur Les Maisons de Ladapt s'établit à 8,1 M€ fin 2020 contre 11,7 M€ fin 2019

Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance exclusivement imputables à l'exploitation s'élève à 1 659 K€ pour l'exercice 2020 contre 1 788 K€ pour 2019, soit une diminution de 129 K€ (- 7%).

622 K€ de charges constatées d'avance sont relatives au bail emphytéotique de l'établissement d'Amilly, conséquence de l'application du principe comptable de linéarisation des loyers.

ANNEXE 3 : Produits à recevoir

En K€	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020
Redevables et Clients produits à recevoir	1 369	2 667
Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir	2	9
Etat subventions à recevoir	1	2
Autres produits à recevoir	1 836	3 148
Personnel produits à recevoir	90	152
Organismes sociaux produits à recevoir	355	591
TOTAL GENERAL	3 651	6 570

Le poste "Redevables et Clients produits à recevoir" comprend essentiellement la facturation des prestations des Actions Conventionnelles (MARNE FORMATION, AGP GRAND EST, VALENCE ACTIONS CONVENTIONNELLES) pour 1 382 k€, les soldes de dotations annuelles de financement des CSSR pour 408 k€ et les produits de tarification des ESSMS pour 792 k€.

Ce poste est en augmentation de 1 299 k€, dont 594 k€ sur les activités de gestion propre et 424 k€ au titre des régularisations de dotations annuelles de financement des CSSR qui sont liées aux crédits complémentaires accordés en cette fin d'année du fait du contexte sanitaire.

Le poste "Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir" comprend principalement les avoirs en attente de réception à la clôture.

Le poste "Autres produits à recevoir" est constitué principalement des produits de facturation des ESSMS et de remboursement de la prévoyance, ainsi que la facturation pour l'aide au poste des travailleurs handicapés et l'aide au logement.

L'augmentation sur l'exercice 2020 est principalement liée à des notifications tardives de tarification arrivant sur cet exercice, à des retards de remboursements des compléments rémunérations TH et à des remboursements divers en attente d'encaissement.

Le poste "Organisme sociaux produits à recevoir" correspond principalement à des Indemnités journalières à percevoir (454 k€).

ANNEXE 4 : Trésorerie disponible

TRESORERIE DISPONIBLE

En K€	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020
VMP	18 529	27 536
Disponibilités	44 959	54 309
Disponibilités nettes	63 488	81 846

La trésorerie disponible a progressé de 18 358K€ sur l'exercice 2020 avec des augmentations de 9 007K€ en VMP et 9 351K€ en disponibilités.

Disponibilités :

_ Les remboursements des avances de trésorerie sur les projets immobiliers et en particulier celui des nouveaux bâtiments du CSSR de Valence (financement par crédit-bail) représentent environ 7M€ d'accroissement de trésorerie sur la période.

_ L'augmentation de la trésorerie s'explique également par les bons résultats des établissements estimés à un peu plus de 9M€.

_ 2.7M€ de trésorerie proviennent des cessions d'actifs immobiliers de Bernay et du Castel.

_ La réception de subventions fin 2020 qui seront utilisées en 2021 pour le Ségur notamment contribue aussi à cette augmentation de la trésorerie

_ L'intégration des établissements anciennement Les Abeilles et Odias vient approvisionner la trésorerie par intégration des comptes bancaires de ces établissements à hauteur de 2,8 M€

Valeurs mobilières de placement :

_ Un bon niveau de trésorerie a permis la souscription de contrats à termes pour 9M€.

_ LADAPT a récupéré également les comptes titres des anciens établissements Les Abeilles et Odias dans le cadre des fusions. Certains comptes ont été clôturés, mais subsistent 210 K€ de comptes titres anciennement Les Abeilles.

ANNEXE 5 : Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES								
En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		Situation au 31.12.2020
		Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	19 122	110		1 668				20 900
Fonds propres avec droit de reprise	927							927
Ecart de réévaluation	1 239							1 239
Réserves	72 205	5 162		679				78 045
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	33 977	3 612		110				37 699
Report à nouveau	-32 398	1 111		1 019		266		-30 535
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-6 183	644		0		266		-5 804
Excédent ou déficit de l'exercice	6 383	-6 383		10 687				10 687
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	4 058	-4 058		7 520				7 520
Situation nette	67 478	-	-	14 053	-	266	-	81 264
Subventions d'investissement	8 613			1 493		1 632		8 474
Provisions réglementées	6 054			445		64		6 435
Total	82 145	-	-	15 990	-	1 963	-	96 172

Les fonds propres augmentent de 14 027 K€ entre 2019 et 2020

Augmentation des fonds propres sans droit de reprise liée aux augmentations de périmètre :

- En lien avec la reprise d'Odias = 215 K€
- En lien avec la fusion Les Abeilles = 1 453 K€

Les réserves enregistrent une augmentation globale de 5 841 K€ par rapport à l'exercice 2019 (détail en annexe 6)

Sont présentés en détail dans cette nouvelle présentation de cette annexe la part des réserves, du report à nouveau, ainsi que du résultat porté par les établissements médico-sociaux sous gestion contrôlée. Cela exclut donc de ce montant les établissements sanitaires, les ESAT Commerciaux, les établissements d'actions conventionnelles ainsi que les établissements médico sociaux hors gestion contrôlée.

Le report à nouveau globalement déficitaire est en augmentation de 1 864 K€, grâce pour moitié à des affectations de résultats et pour moitié à des augmentations de périmètre. L'amélioration se fait tant au niveau gestion propre que gestion contrôlée

Le report à nouveau déficitaire hors médico-social sous gestion contrôlée reste prépondérant, s'établissant à - 24 730 K€ à fin 2020

L'excédent de l'exercice s'établit à 10 687 K€ dont 7 520 K€ pour les établissements médico-sociaux sous gestion contrôlée. Le résultat global de l'ensemble des établissements sous gestion contrôlée s'établit lui à 9 480 K€.

RESULTATS PAR SECTEUR (en K€)	2020	2019
GESTION CONTROLEE (MS + SANITAIRE)	9 480	6 799
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	1 207	-412
Résultat	10 687	6 387

Les éléments qui n'ont pas encore fait l'objet d'une notification d'affectation de la part des autorités de tarification de nos ESMS représentent 1 145 K€, il s'agit des comptes de report à nouveau en attente d'affectation.

Les subventions d'investissement inscrites au bilan s'établissent à 8 474 K€ et **les provisions réglementées** s'établissent à 6 435 K€. Ces deux postes sont détaillés respectivement en annexes 7 et 8.

ANNEXE 6 : Réserves

RESERVES				
En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2020
Résultats mis en réserve	-	-	-	-
Réserves affectées à l'investissement	40 262	3 288	-	43 550
Réserves de Trésorerie	8 767	368	-	9 136
Réserves de Compensation	10 178	2 091	-	12 269
Réserves Statutaires	-	-	-	-
Autres Réserves	12 997	93	-	13 090
Dépenses Rejetées	-	-	-	-
Total	72 205	5 841	0	78 045

Les réserves sont en augmentation de + 11 754 K€ par rapport à la situation de 2019.

Cette hausse est expliquée pour 5 914 K€ par la réforme du plan comptable appliquée sur l'ouverture, cette dernière est donc de 72 205 K€. Les postes de *résultat mis en réserve* et dépenses rejetées sont par conséquent nuls.

Ainsi la variation nette de l'exercice est de +5 841 K€ et correspond aux affectations de résultat intervenues sur l'exercice.

Le poste *réserves affectées à l'investissement* enregistre une augmentation de 3 288 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Elle représente 56% du total des réserves.

Cette évolution traduit l'ensemble des affectations de résultat pour les établissements. Les principales variations sont notamment liées pour :

- 563 K€ au résultat 2019 du CCSR de Thionville
- 429 K€ à la moitié du résultat 2015 et aux résultats 2016 et 2017 du CRP de Sarcelles
- 426 K€ au résultat 2019 du CSSR de Châtillon
- 260 K€ suite à la reprise du CSSR de Briastre en 2020
- 199 K€ au résultat 2019 du CRP d'Evian
- 130 K€ à 90% du résultat 2019 du CSSR Haut Normand.

La *réserve de trésorerie* a pour objectif de financer le besoin en fond de roulement. Ce poste enregistre une augmentation nette de 368 K€ par rapport à l'exercice précédent, ventilé de la manière suivante :

- 276 K€ au titre de la reprise du CSSR de Briastre
- 105 K€ pour le résultat 2019 des actions conventionnelles d'Evian.

La *réserve de compensation* a pour objectif de financer des déficits éventuels ultérieurs.

Elle enregistre une augmentation de 2 091 K€ par rapport à l'exercice précédent, liée aux affectations des résultats. Les principales affectations sont les suivantes :

- 309 K€ pour les résultats 2018 et 2019 du CRP Normandie
- 225 K€ pour la moitié du résultat 2018 et le résultat 2019 du SESSD Normandie
- 193 K€ pour la moitié du résultat 2018 et les deux tiers du résultat 2019 de l'ESAT Social de l'Eure
- 188 K€ pour les résultats 2017 et 2018 du CRP de Monéteau
- 173 K€ pour 46% du résultat 2019 du SMSA de Virazeil

Le CPOM fixe un seuil pour le montant de cette réserve en % par rapport aux dotations.

Les *autres réserves* augmentent quant à elles de 93 K€.

ANNEXE 7 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Augmentation : Nouvelles subventions	Diminution : QP de subventions reprises au résultat	Transfert : neutralisation subventions totalement consommées	Situation au 31.12.2020
Montant nominal	23 935	1 493	-	-2 178	23 250
Dont affecté à des biens non renouvelables					
<i>Dont affecté à des biens renouvelables</i>	23 935	1 493	-	-2 178	23 250
Total	23 935	1 493	-	-2 178	23 250
Quotes-parts virées au résultat	-15 322	-	1 632	2 178	-14 776
Dont affecté à des biens non renouvelables					
<i>Dont affecté à des biens renouvelables</i>	-15 322	-	1 632	2 178	-14 776
Total	-15 322	-	1 632	2 178	-14 776

Les subventions comptabilisées sur l'exercice sont destinées à assurer le financement d'actifs immobilisés.

Les 8 474 K€ de subventions inscrites au bilan au 31/12/2020 se décomposent selon détail ci-dessous :

- 2 474 K€ affectés à la taxe d'apprentissage
- 5 999 K€ affectés à la réalisation de projets immobiliers futurs ou déjà finalisés et aux financements des équipements des établissements.

Le montant de la collecte issue taxe d'apprentissage s'élève cette année à 704 K€ contre 1 274 K€ l'an passé, soit une diminution de 570 K€ (-45% par rapport à 2019).

Cette baisse est expliquée par des facteurs exogènes à LADAPT ; en effet, la réforme de la taxe d'apprentissage, introduite en 2020, a entraîné pour les entreprises une année blanche, celles-ci devant désormais verser cette taxe par acompte.

Les subventions octroyées sur l'exercice représentent 212 K€, dont 105 K€ pour le CSSR de Valence.

Le solde des subventions hors taxe d'apprentissage s'élève à 5 999 K€ au 31/12/2020, les montants les plus significatifs par établissement sont les suivants :

- Monetau CRP : 1 879 K€
- Cambrai SSRP : 1 250 K€
- Cénac SSR & UEROS : 843 K€
- Evian CRP : 398 K€
- Lyon CRP : 361 K€

Le montant de la quote-part virée au résultat s'élève à 1 632 K€, il se décompose comme suit :

- 1 269 K€ qui portent sur la taxe d'apprentissage
- 375 K€ correspondant à l'amortissement de subventions d'équipements

ANNEXE 8 : Provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES				
En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2020
Réserves de trésorerie	57	4		62
Renouvellement d'immobilisations	4 958	400	64	5 294
Plus-values nettes d'actif	1 039	40		1 080
Total	6 054	445	64	6 435

Dans les provisions réglementées, les provisions pour renouvellement d'immobilisations sont dotées grâce aux fonds alloués par les autorités de tarification. Suite à la réforme du plan comptable, pour 2020, ces provisions se rapportent désormais uniquement aux établissements sanitaires.

L'augmentation des provisions réglementées est de 445 K€. Elle se rapporte aux éléments suivants :

- au SSR les Abeilles, nouvellement intégré dans le périmètre de LADAPT en 2020, qui mouvemente les réserves de trésorerie pour 4 K€ et les plus-values d'actifs pour 26 K€
- aux établissements sanitaires en lien avec la gestion de la section d'investissement : 260 K€ pour Cambrai , 79 K€ pour Cénac et 61 K€ pour Haut Normand.

Les diminutions des provisions de 63 K€ servent à compenser les dotations aux amortissements : 57 K€ le CSSR Haut Normand et 7 K€ pour celui de Virazeil.

ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Augmentation			Diminution			Situation au 31.12.2020
		Dotation compte 68	Autres	Total	Reprise compte 78	Autres	Total	
Litiges	1 739	920	13	933	719	0	719	1 954
Risques divers	1 220	671		671	69	0	69	1 821
Total provisions pour risques	2 959	1 591	13	1 604	788	0	788	3 775
Charges de personnel	79	38		38	44	0	44	74
Retraites	5 122	1 891	150	2 041	1 634		1 634	5 529
Grosses réparations	119	27	138	166	22		22	262
Charges diverses	3 635	1 315	213	1 527	731	18	748	4 415
Total provisions pour charges	8 956	3 271	501	3 772	2 430	18	2 448	10 280
Total Provision pour risques et charges	11 915	4 861	514	5 375	3 218	18	3 236	14 055

Entre 2019 et 2020, hausse des provisions sur l'ensemble du périmètre agrégé pour 2 140 k€. Le risque provisionné total s'établit à 14 055 k€.

Les provisions pour risques représentent 27% et les provisions pour charges représentent 73%.

Provisions pour risques

- Parmi les litiges provisionnés pour 1 954 k€, au moins 643 k€ sont issus de situation de reprise d'établissements dans des conditions particulières.
- Parmi les risques divers provisionnés pour 1 821 k€, 1 243 k€ sont constitués pour faire face à des rappels de loyers par une association avec laquelle LADAPT est en litige. A ce titre, une dotation complémentaire de 205 k€ a été réalisée cette année.

A noter également la constitution d'une provision pour faire face aux formations non réalisées en 2020 pour 283 k€.

Provisions pour charges

- La provision pour indemnité de retraite représente 5 529 k€. Les établissements ont continué à consolider leur provision de départ en retraite, ce qui leur permet de couvrir les indemnités à venir sur les 10 prochaines années. L'extension du périmètre se traduit par 150 k€ de provisions supplémentaires pour le CSSR des Abeilles.
- Les provisions pour grosses réparations sont impactées par la reprise du CSSR les Abeilles pour 138 k€.
- Les provisions pour charges diverses représentent 4 415 K€ et sont en augmentation globale de 780 K€ par rapport à 2019.

Parmi les charges diverses provisionnées, 1 964 k€ sont constitués pour faire face à des rappels de loyers par une association avec laquelle LADAPT est en litige. A ce titre, une dotation complémentaire de 368 k€ a été réalisée cette année.

A noter également que l'intégration des Abeilles représente pour + 164 k€ de provisions supplémentaires. Et suite à des dotations complémentaires obtenues par le CSSR d'Amilly, une provision de 736 k€ a été constituée pour faire face à des travaux de réaménagements et d'équipements.

ANNEXE 10 : Fonds dédiés

En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Report	Utilisation	Transfert	Situation au 31.12.2020
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - investissement	12 871	1 341	483	66	13 795
dont Projet immobilier de Cambrai	4 508	1 006			5 515
dont Investissements de l'IEM et du SESSAD de Trouy/Bourges	2 516		110		2 406
dont Investissements du CRP de Sarcelles	1 340		99		1 241
dont Investissements du CRP de Lyon	1 182	8	55		1 136
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - exploitation	2 109	1 680	887	731	3 633
dont Equipe Mobile de Evry	0	306		695	1 001
dont IEM de Trouy	559	79	221		417
dont CRP de Lyon	209	292	202		299
dont SMATC de Bordeaux		296			296
dont FAM de Chinon	204	17		48	268
Subventions d'exploitation	9 357	2 663	1 479	-558	9 983
dont CSSR de Valence	6 056	28	9		6 075
dont ESAT de Chatillon	324	425			749
dont CRP de Sarcelles	455	434	271		618
dont Equipe Mobile de Evry	1 057	264	371	-655	294
dont actions conventionnelles de Cambrai	369	120	56		433
Contributions financières d'autres organismes	2 092		120		1 972
dont MAS de Camblanes	1 394		65		1 329
dont CMPR & UEROS de Cénac	466		19		447
Ressources liées à la générosité du public	134	28	12	-1	150
Total	26 563	5 712	2 980	238	29 533

Les fonds dédiés ont progressé de 2 970 K€ par rapport à 2019.

L'analyse par nature de fonds dédiés est la suivante :

_ Contributions financières des autorités de tarification pour les Investissements : + 924 K€, principalement pour le projet immobilier de Cambrai.

Les projets importants sont : la reconstruction du site de Cambrai pour 5 515 K€, Création d'une balnéothérapie sur le site de TROUY pour 2 406 K€ et 1 291 K€ pour les investissements du CRP de Sarcelles et 1 136 K€ pour celui de Lyon.

_ Contributions financières des autorités de tarification pour l'Exploitation : +1 524 K€ : les augmentations significatives s'expliquent par les crédits obtenus et non utilisés au 31/12/2020. Il s'agit notamment des CNR versés pour :

- COVID 19 = 344 K€
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) = 306 K€
- Dispositif Emploi Accompagné (DEA) = 242 K€
- Qualité de Vie au Travail (QVT) = 136 K€

Les montants cumulés au 31/12 sont de 3 633 K€ dont 1 001 K€ pour le projet PCPE d'EVRY, 417 K€ pour le projet PEVA de TROUY et 299 K€ pour le DEA du CRP de Lyon.

_ Subvention exploitation + 626 K€ pour atteindre 9 983 K€ au 31/12/2020. Les principaux projets sont les suivants :

- Projet immobilier de Valence pour 6 075 K€ dont le financement est prévu en crédit-bail.
- DEA pour 2 905 K€ (Sarcelles, Châtillon, Cambrai, Rennes, Paris et Lyon)

_ Autres organismes = - 120 K€. Le solde au 31/12/2020 s'établit à 1 972 K€ dont :

- 1 329 K€ affectés à la MAS de Camblanes (Contribution CCAH + CNSA allouées à l'ouverture de l'établissement destinées au financement des investissements).
- 447 K€ affectés à l'UEROS de Cénac et destiné au Comité de soutien

_ Générosité du public = 150 K€ (+ 16 K€ par rapport à 2019) correspondant au solde des actions suivantes :

- 70 K€ : GEM (Auvergne)
- 39 K€ : solde de dons non utilisés (Cambrai & Aprigny)

ANNEXE N°11

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTE EN K€	Situation au 31 12 2020	ajustement conso	ECHEANCES		
			jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes financières :	27 965		2 680	9 495	15 789
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 965		2 680	9 495	15 789
Concours bancaires					
Autres dettes :	39 320		39 320		
Dettes fournisseurs	8 499		8 499		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80		80		
Personnel et comptes rattachés	8 489		8 489		
Organismes sociaux et comptes rattachés	12 680		12 680		
Etat et autres collectivités publiques	1 212		1 212		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000		1 000		
Autres dettes	2 804		2 804		
Produits constatés d'avance	4 556		4 556		
TOTAL GENERAL	67 285		42 001	9 495	15 789

Globalement le total des dettes financières et exploitation régressent de 6,7 M€

Emprunts : désendettement global :

1°) souscription d'un nouvel emprunt : 220 K€ Chatillon IDF

2°) remboursement (échéances 2020) : 3.679 K€

3°) Fusion avec l'Association Les Abeilles : incidence augmentation de l'endettement pour 904 K€

Dettes d'exploitation :

Fournisseurs : les factures à payer rapprochées du volume d'achats TTC annuels représentent 58,5 jours de délai de règlement (55 jours en 2019)

Dettes sociales : comparées aux charges de personnel annuel, le ratio des dettes sociales est constant entre 2019 et 2020

A noter que les frais de personnel ont progressé de 11 M€ sous les effets combinés de l'accroissement global d'activité et les entrées dans le périmètre des établissements Les Abeilles et Odias

Produits constatés d'avance

Pas d'évolution notable des produits constatés d'avance par rapport à 2019 proforma. La taxe d'apprentissage représente l'essentiel du montant de ce compte pour 4 063 K€. Le reste des produits constatés d'avance est essentiellement lié à l'exploitation courante.

ANNEXE 12 : Charges à payer

CHARGES A PAYER AU 31/12/2020

En K€	2019	2020
Intérêts courus sur emprunts	144	124
Fournisseurs factures non parvenues	1 819	2 374
Personnel rémunérations dues	0	22
Personnel, Congés à payer	6 970	7 146
Personnel, autres charges à payer	238	985
Charges sociales sur congés à payer	3 596	3 684
Organismes sociaux, charges à payer	18	93
Charges fiscales sur congés à payer	1	16
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	68	72
Autres charges à payer	444	850
TOTAL GENERAL	13 298	15 366

L'augmentation des Factures non parvenues est de + 556 k€, dont :

- 375 k€ par la gestion des travaux immobiliers (CSSR Haut Normand et Thionville),
- et 181 k€ sur les achats et charges d'exploitation courants, notamment du fait de l'extension de périmètre de LADAPT pour 53 k€.

Les charges de congés à payer ont augmenté de 279 k€ notamment suite à l'intégration de nouveaux établissements à LADAPT.

L'augmentation des Charges à payer de Personnel d'un montant de 747 k€ est liée à la prime Ségur à hauteur de 624 k€.

Les Autres charges à payer augmentent de 406 k€, dont 326 k€ du fait d'un décalage de paiement d'une cotisation au niveau national en janvier 2021, ce qui n'était pas le cas l'année dernière.

Informations relatives au compte de résultat

ANNEXE 13 : Ressources

DECOMPOSITION DES VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES ET DOTATIONS (comptes 70 à 73)

En K€	Consolidation			Sanitaire			Medico-social			Gestion Propre		
	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation
Vente de produits, prestations de service, produits des activités annexes et production stockée	19 179	19 023	-1%	3 973	4 025	1%	7 422	6 236	-16%	7 784	8 762	13%
Dotations et produits de tarification (DGC/DMA/DAF)	174 292	188 469	8%	60 394	67 745	12%	113 898	120 724	6%	0	0	
TOTAL GENERAL	193 471	207 492	7%	64 367	71 770	12%	121 320	126 960	5%	7 784	8 762	13%

Les dotations et produits de tarification pèsent pour 91% du total des produits. Ils sont en augmentation de 14 177 k€ entre 2019 et 2020, soit +8%.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- les produits de la tarification du sanitaire pour + 7 351 k€, soit +12% dont 4 420 k€ liés à l'intégration du SSR LES ABEILLES ;
- les produits de tarification du médico-social pour + 6 826 k€, soit +6%, notamment du fait de l'intégration du SSIAD LES ABEILLES (+993 k€) et d'une augmentation de la dotation du FAM de SOISY SOUS MONTMORENCY (+773k€) pour faire face aux surcoûts COVID (Crédits Non reconductibles) ;

Les ventes de produits, prestations de services et produits des activités annexes pour l'ensemble de LADAPT ont diminué légèrement de 156 K€ (-1 %). L'intégration d'Odias dans le périmètre apporte 480 K€ de produits supplémentaires à cette catégorie de produits.

DECOMPOSITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITE (comptes 70 à 75)

En K€	Consolidation			Sanitaire			Medico-social			Gestion Propre		
	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020	Variation
Cotisations	28	21	-25%	-	-	-	-	-	-	28	21	-25%
Ventes de produits, prestations de service	19 179	19 023	-1%	3 973	4 025	1%	7 422	6 236	-16%	7 784	8 762	13%
Concours publics et subventions	179 638	194 932	9%	60 908	68 272	12%	118 098	123 423	6%	2 632	3 237	23%
Produits liés à la générosité du public et contributions financières	371	313	-16%	27	38	43%	107	20	-81%	237	254	7%
Autres Produits	13 624	13 968	3%	888	898	1%	11 566	12 346	7%	1 170	723	-38%
TOTAL GENERAL	212 840	228 257	7%	65 797	73 234	11%	135 192	142 025	5%	11 851	12 998	10%

Les ressources encaissables pèsent pour 96% du total des produits d'exploitation. Ils sont en augmentation de 15 417 k€ entre 2019 et 2020, soit +7%.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- les produits de la tarification du sanitaire pour + 7 437 k€, soit +11% dont 4 420 k€ liés à l'intégration du SSR LES ABEILLES sur 2020 et le reste correspond principalement aux compléments de financement pour faire face aux surcoûts COVID.
- les produits de tarification du médico-social pour + 6 833 k€, soit +5%, notamment du fait de l'intégration du SSIAD LES ABEILLES (+ 993 k€) et le reste est lié, en partie, aux compléments de financement pour faire face aux surcoûts COVID, avec notamment une dotation du FAM de SOISY SOUS MONTMORENCY (+773 k€ en Crédits Non reconductibles).

Le tableau ci-dessous présente la décomposition par financeurs. On observe la prépondérance des financements provenant de l'ARS et du Conseil Départemental, compte de tenu de l'activité médico-sociale et sanitaire des établissements de LADAPT.

La catégorie « usagers » correspond aux financements provenant directement des usagers.

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR FINANCEUR

En K€	Etat : ARS / CPAM	CD	Autres financeurs	TOTAL LADAPT
Concours publics	155 866	26 218	6 385	188 469
Subvention d'exploitation	3 166	17	3 280	6 463
TOTAL	159 032	26 235	9 665	194 932

La décomposition de ces financements sur les différentes régions est cohérente avec les régions sur lesquels LADAPT est la mieux implantée : l'Ile de France, puis la Normandie et l'Auvergne Rhône Alpes.

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR REGION DE LADAPT

En K€	Concours publics	Subventions d'exploitation	TOTAL
AURA	27 349	1 130	28 479
CENTRE - VAL DE LOIRE	20 158	273	20 431
EST	13 175	15	13 190
HAUTS DE FRANCE	21 149	432	21 581
ILE DE France	45 345	1 797	47 142
MEDITERRANNE E	3 146	28	3 175
NORMANDIE	28 250	811	29 061
NOUVELLE AQUITAINE	18 826	2	18 828
OUEST	11 070	1 877	12 948
SIEGE	0	98	98
TOTAL LADAPT	188 469	6 463	194 932

Autres informations sur le compte de résultat

Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels

Le montant des produits exceptionnels s'élève à 5 687 K€ pour l'exercice 2020 contre 2 026 K€ en 2019 soit une augmentation de 3 661 K€.

Les éléments significatifs des produits exceptionnels pour 2020 sont :

- Des produits de cession d'éléments d'actifs pour 2 848 K€ (contre 782 K€ en 2019), dont 2 500 K€ (produit brut de cession) qui concernent la cession des bâtiments du Castel à Hyères.
- Des reprises de provisions règlementées pour renouvellement d'immobilisations pour 103 K€ contre 494 K€ en 2019.
- Des quote-part de subvention virées au résultat pour 1 785 K€.
- Des autres produits exceptionnels pour 950 K€ dont 214 K€ issus des régularisations de Dotations annuelles de financement des établissements sanitaires.

Charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 2 153 K€ pour l'exercice 2020 contre 2 214 K€ en 2019 soit une diminution de 61 K€.

Les éléments significatifs des charges exceptionnelles pour 2020 sont :

- Des dotations aux provisions pour renouvellement d'immobilisations pour **400 K€** dont 260 K€ pour le projet immobilier de Cambrai
- Des autres charges exceptionnelles pour **1 621 K€** dont 343 K€ pour les études architecturales du projet immobilier de Cambrai, 321 K€ pour les frais relatifs à une cession d'actif et 176 K€ de pertes sur créances Art 58 (secteur sanitaire).
- Des valeurs nettes comptables pour **132 K€** suite à la cession d'éléments d'actifs, dont cessions sur Toulon (63 K€) et sur Bernay (54 K€).

Le **résultat exceptionnel** est excédentaire à hauteur de 3 534 K€ contre -188 K€ déficitaire l'année dernière. Celui-ci s'explique notamment par le volume sur 2020 des cessions d'actifs immobiliers mais aussi des quotes-parts de subventions.

Transferts de charges

Le montant des transferts de charges s'élève à 861 K€ pour l'exercice 2020. Ces produits correspondent essentiellement aux éléments suivants :

- Indemnisation de personnels mis à disposition pour 583 K€
- Indemnisation sur sinistres par assureurs pour 124 K€

Autres informations

ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature

Evaluation des contributions volontaires en nature

Les Contributions Volontaires En Nature que nous avons été en capacité d'évaluer sont :

- _ Bénévolat dans le cadre du Projet Réseau des Réussites en lien avec les comités de bénévoles
- _ Mécénat de compétences (Réseau des Réussites région Auvergne Rhône Alpes)
- _ Mise à disposition d'espaces gracieux dans les médias pour la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)

En K€	Situation au 31/12/2019	Situation au 31/12/2020
Bénévolat	0	224
Mécénat de compétences	0	74
_ Presse écrite	70	59
_ Télévision	90	192
_ Radio	50	18
_ Sites web	40	5
Total Prestations en nature Communication	250	274
TOTAL GENERAL	250	572

Informations complémentaires :

Le bénévolat a été évalué sur la base d'un taux horaire équivalent au SMIC de 15 € de l'heure.

Des récapitulatifs des temps passés par les bénévoles ont été remontés et consolidés pour pouvoir valoriser le montant total.

Les mécénats de compétences sont valorisés grâce à un courrier de l'entreprise mettant à disposition son salarié précisant le salaire chargé de la personne.

L'évaluation des prestations de communication a été faite au prix de revient donné par le donateur.

ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations longue durée

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 2020

Crédit-Bail							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2020	Payées 2020	Cumulées au 31/12/20	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	32 613	2 546	35 158	2 477	9 389	34 048	45 914

Location longue durée							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2020	Payées 2020	Cumulées au 31/12/20	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	3 919	1 543	5 462	1 276	3 042	4 283	8 601

Crédit-Bail et Location longue durée							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2020	Payées 2020	Cumulées au 31/12/20	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	36 532	4 089	40 620	3 753	12 431	38 331	54 515

Le montant des redevances payées inscrit dans la colonne "à l'ouverture 2020", correspond au montant déjà payé pour les crédits-baux et LLD en cours au 31.12.2019 et ne fait plus état des crédits-baux arrivés à échéance sur l'année 2019

Les redevances payées en 2020 à hauteur de 2 546K€ font apparaître deux crédits-baux importants :

- Bâtiment Chatillon (SSR) pour une redevance annuelle de 1 553 K€, avec un reste à payer de 31 632 K€
- Bâtiment de Lyon (CRP, SAMSAH, CAJ,...) pour une redevance annuelle de 683 K€, avec un reste à payer de 13 543 K€

soit pour ces deux crédits-baux, un total de 2 236 K€ représentant 88% des redevances de crédit-bail réglées en 2020.

Les redevances de location longue durée concernent notamment les locaux de Rennes Meioza, qui représentent la totalité des redevances restant à payer supérieures à 5 ans.

ANNEXE 16 : Hypothèques

ETAT des HYPOTHEQUES		
		en K€
VIRAZEIL	Capital restant dû au 31/12/2020 (emprunt) =	831 K€
1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du CREDIT COOPERATIF de : 610K€ 2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de DEXIA , à sa 1ère demande, de : 1 730 K€ <i>(engagements pris sur 50% des montants empruntés)</i>		
THIONVILLE	Capital restant dû au 31/12/2020 (emprunt) =	295 K€
1. Prénottation hypothécaire au profit de la commune de Thionville pour le prêt de DEXIA de : 1 054 K€		
TROUY	Capital restant dû au 31/12/2020 (emprunt) =	1 073 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du CREDIT COOPERATIF de : 3 900 K€* * L'ADAPT a reçu de la part du crédit coopératif un engagement envers la caisse des dépôts pour 100% de l'emprunt		
CENAC	Capital restant dû au 31/12/2020 (emprunt) =	3 310 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du CREDIT COOPERATIF de : 2 500 K€ <i>(engagement pris sur 50% du montant emprunté)</i>		
BRIASTRE	Capital restant dû au 31/12/2020 (emprunt) =	249 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du CREDIT MUTUEL de : 500 K€		

**ANNEXE 16 Bis : Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts
sur le résultat**

FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS				
En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Augmentation	Diminution ou consommation	Situation au 31.12.2020
Dons Valence	18	7		25
Dons Clermont-Ferrand	13		13	0
Divers autres	1	0,6		1
Legs Moriaux	49			49
Fonds reportés liés aux legs et donations	81	8	13	76

Est présent notamment dans cet état le legs Moriaux dont la réception des fonds a été dénouée début 2021 et était donc encore en cours à la fin d'année 2020.

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE : IMPACTS SUR LE RESULTAT	
PRODUITS en K€	23
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	-
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	13
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise sur provision pour charges sur legs ou donations	0,3
Autres produits sur legs ou donations	10
CHARGES en K€	8
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	7
Dotation sur provision pour charges sur legs ou donations	
Autres charges sur legs ou donations	0,4
SOLDE DE LA RUBRIQUE	16

ANNEXE 17 : Les principales données sociales

La ventilation par catégorie de l'effectif moyen salarié à temps plein et à temps partiel (hors usagers d'ESAT et Education Nationale)

L'effectif moyen sur 2020 est de 3 168 personnes pour 2 836 ETP.

Il se répartit à raison de 2 531 femmes et 637 hommes pour 2 251 ETP femmes et 585,2 ETP hommes.

PRINCIPALES DONNEES SOCIALES

LES EFFECTIFS AU 31/12/2020

LES VARIATIONS D'EFFECTIFS 2020 / 2019

Dont effets de périmètre
& variations d'activités

• En nombre de personnes (hors Odias) :

	Femmes	Hommes	TOTAL		Femmes	Hommes	TOTAL	%	Abeilles	Odias	Activités
CDI	2 235	573	2 808	CDI	125	-1	124	4,6%	101	16	7
CDD	296	64	360	CDD	37	16	53	17,3%	18	0	35
<i>Sous total Salariés</i>	2 531	637	3 168	<i>S/T</i>	162	15	177	5,9%	119	16	42
Travailleurs d'ESAT	420	661	1 081	ESAT	4	9	13	1,2%	0	0	13
Total	2 951	1 298	4 249	Total	166	24	190	4,7%	119	16	55

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI temps plein	1 474	454	1 928
CDI temps partiel	761	119	880
TOTAL	2 235	573	2 808

• En ETP (hors Odias)

	Femmes	Hommes	TOTAL		Femmes	Hommes	TOTAL	%	Abeilles	Odias	Activités
CDI	1 991,8	524,8	2 516,7	CDI	113	0	112,9	4,7%	86,4	13,1	13,4
CDD	259,2	60,4	319,6	CDD	35	16	50,6	19,2%	15,0	0,0	35,7
<i>Sous total Salariés</i>	2 251,0	585,2	2 836,2	<i>Sous total Salariés</i>	147,9	15,6	163,5	6,1%	101,3	13,1	49,1
Travailleurs d'ESAT	317,7	504,0	821,9	ESAT	-2	1	-1,0	-0,1%	0,0	0,0	-1,0
<i>S/Total</i>	2 568,7	1 089,2	3 658,1	Total	146,3	16,2	162,5	4,7%	101,3	13,1	48,1
Education Nationale			1,3								
Total			3 659,4								

Au 31/12/2020, l'effectif se répartit à raison de :

- En nombre de personnes :
 - 2 808 CDI (2 235 femmes et 573 hommes)
 - 360 CDD (296 femmes et 64 hommes)
 - 1 081 usagers d'ESAT (420 femmes et 661 hommes)

Soit un total de 4 249 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2020.

- En ETP (hors Odias) :
 - 2 516,7 CDI (1 991,8 femmes et 524,8 hommes)

- 319.6 CDD (259.2 femmes et 60.4 hommes)
- 821.9 usagers d'ESAT (317.7 femmes et 504.1 hommes)
- 1,3 personnel de l'Education Nationale

Soit un total de 3 659.4 ETP inscrits à l'effectif de LADAPT au 31/12/2020.

Ce qu'il faut retenir :

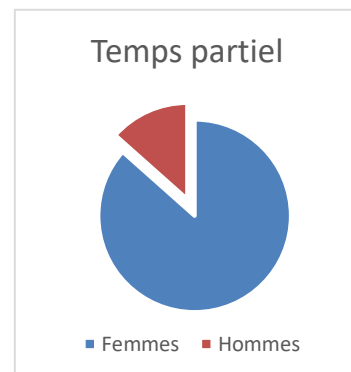
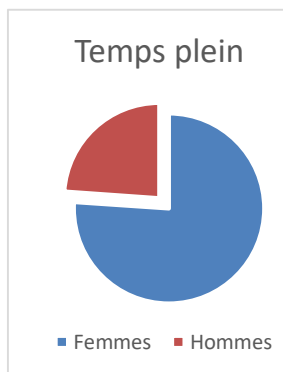
- Les effectifs ont augmenté en raison 1°) des effets d'entrée en périmètre et 2°) de croissance des activités.
- Les personnels ESAT sont restés constants en 2020 (activités confrontées au ralentissement dû à la pandémie).
- Les contrats sont majoritairement des CDI.
- Les équipes sont composées globalement de femmes à 80 %.
- Les frais de personnel enregistrent une augmentation de 11 M€ (+ 8.3%), en raison de l'évolution des effectifs (+5%) et des mesures prime COVID PEPA incidences SEGUR et évolution du point CC.

Au 31/12/2020, la répartition des CDI en nombre de personnes entre les temps pleins et temps partiels est la suivante :

- 1 928 CDI Temps pleins (dont 1 474 femmes et 454 hommes)
- 880 CDI Temps partiels (dont 761 femmes et 119 hommes)

Soit un total de 2 808 personnes en CDI à LADAPT au 31/12/2020.

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI temps plein	1 474	454	1 928
CDI temps partiel	761	119	880
TOTAL	2 235	573	2 808



LES REMUNERATIONS LES PLUS HAUTES SUR 2020

Par ailleurs, la somme des 3 plus fortes rémunérations de LADAPT représente : 387 778 € brut.

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération dans le cadre de leur fonction. Seuls d'éventuels frais sont remboursés sur présentation de justificatifs.

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent pour l'exercice 2020 à :

- 96 228 € TTC au titre du contrôle légal des comptes.
- 0 € au titre des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC).

ANNEXE 18 :

Compte par origine et destination et compte d'emploi des ressources

Compte de résultat par origine et destination et Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

LADAPT fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Dans ce cadre, sont présentés ci-dessous

- un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (dit CROD) ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (dit CER) ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les règles de gestion et d'établissement des tableaux sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

Les différents tableaux sont présentés en milliers d'€.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, LADAPT a pour objet :

- D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle ;

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs.

Elles sont regroupées dans les actions suivantes :

- Accompagner
- Eduquer
- Soigner
- Insérer
- Former
- Faire valoir les droits des personnes en situation de handicap
- Elaborer de nouvelles réponses

Répartition des produits par origine

1) Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- des cotisations sans contrepartie perçues auprès des adhérents
- des dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés. Ils comprennent les éventuels produits reçus des ventes de dons en nature.
- du mécénat d'entreprise, qu'il soit affecté ou non affecté
- des legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés
- d'autres produits tels que la quote-part de générosité reçue d'autres organismes, les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits financiers, les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés).

- 2) Les produits non liés à la générosité du public se composent :
- des parrainages des entreprises
 - des contributions financières sans contrepartie. Ce sont les contributions financières reçues d'autres entités.
 - d'autres produits tels que les ventes de marchandises et de prestations de services (notamment les prestations de services aux usagers, les ventes des ESAT), les revenus des actifs non issus de la générosité du public, les loyers, les remboursements de frais de personnels ou de frais de formation, les produits financiers ou les plus ou moins-values de cession d'actifs.
- 3) Les subventions et autres concours publics comprennent les produits de la tarification, les dotations, les subventions, les aides aux postes, les actions conventionnelles (à l'exception de ceux du Service Entreprise) et les quotes parts de reprise au compte de résultat des subventions d'investissement.
Ils ne sont pas considérés comme des ressources issues de la générosité du public.
- 4) Les reprises sur provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des reprises de provisions pour charges sur legs ou donations et des reprises pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.
- 5) L'utilisation des fonds dédiés antérieurs concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subvention d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Affectation des charges par destination

Les charges sont présentées par destination selon 6 rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement,
- Dotations aux provisions et dépréciations,
- Impôts sur les bénéfices,
- Reports en fonds dédiés de l'exercice.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

- 1) Les coûts des missions sociales :
- Ils sont constitués des coûts de l'ensemble des établissements gérés par l'association, ainsi que des coûts du siège de Pantin liés à la mission « Interpeller et Sensibiliser » directs ou identifiés au moyen de clés de répartition appliquées en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées, ainsi que des charges relatives aux salariés impliqués dans ces missions (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté).
 - Les missions sociales sont réalisées en France essentiellement, mais quelques actions sont réalisées sur le territoire Européen dans le cadre des actions réalisées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
 - Les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sanitaires ou médico-sociaux, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sous gestion propre de l'association (notamment Actions conventionnelles, Association, Service Entreprise) sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.
- 2) Les frais de recherche de fonds (privés ou publics) sont composés de :

- La masse salariale des salariés du siège social de Pantin dédiés à la recherche de fonds, y compris les coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté,
- Des dépenses dédiées à la recherche de fonds directement ou indirectement, en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées.
- Les charges affectées à la recherche de fond sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

3) Les frais de fonctionnement comprennent :

- Des frais du Siège au sens de l'autorisation des frais de siège obtenue par LADAPT dans le cadre de ses activités réglementées (correspondant au dispositif législatif prévu au chapitre VI de l'article L.314-7 du CASF), correspondant aux services liés à la gestion, accompagnement et conseil aux établissements ; ceci inclut l'ensemble des coûts relatif au personnel du siège de Pantin (Masse salariale, charges employeurs et coûts de structure y afférent).
- Des coûts de personnel des fonctions supports de Pantin (hors quote-part des frais de personnel identifié dans la partie « autorisation de frais de siège », y compris les charges employeur), auxquels sont affectés les coûts de structure et de fonctionnement répartis en fonction du code analytique ;
- Des coûts de réunions d'instances et de communication institutionnelle ;
- Des autres dépenses qui ne concourent ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.
- Les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives au Siège social tel qu'autorisé par le CASF, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives aux autres services de Pantin que celui du siège social tel qu'autorisé par le CASF, sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

4) Les dotations aux provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.

La quote-part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des dotations aux provisions pour charges sur legs ou donations et des dotations pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'impôt sur les bénéfices n'est pas considéré comme finançable par les ressources issues de la générosité du public.

6) Les reports en fonds dédiés de l'exercice concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subvention d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- Frais d'appel des fonds ;
- Frais de fonctionnement ;
- Missions sociales.

Fonds dédiés liés à la générosité publique

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté à l'annexe 10. Il présente notamment le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en début et en fin d'exercice, ainsi que les variations de l'année.

En K€	Situation proforma au 31.12.2019	Report	Utilisation	Transfert	Situation au 31.12.2020
Ressources liées à la générosité du public	134	28	12	-1	150

Celui des fonds reportés est présenté en annexe 16 Bis.

Liste des legs			
Mobilier / Immobilier	Adresse	description	Valorisation en K€
I	3 rue St Maurice, Lyon 8	Appartement 57m ² Occupé	100
I	2 rue Antoine Lumière, 69150 Decines	Appartement de 55m ² + garage Occupé	70
I	70 rue Comeille, Lyon 3	Appartement de 63m ² + parking Occupé	120
I	70 rue Comeille, Lyon 3	Garage Vacant	10
TOTAL GENERAL			300

Les immobilisations

Les immobilisations acquises par LADAPT ne sont pas financées sur les ressources issues de la générosité du public.

1) RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales				Frais recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotation provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger									Autres produits liés à la GP	Autres produits non liés à la GP
	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	Générosité du public (GP)	Autres ressources							
Achats de marchandises	2 298		-		-		-				2 298		
Variation de stock	-189		-		-		-				-189		
Autres achats et charges externes	49 167		124		122		1 391				50 804		
Aides financières	2		-		-		-				2		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 041		-		16		503				11 560		
Salaires et traitements	97 716		48		113		3 726				101 603		
Charges sociales	40 123		20		54		1 927				42 123		
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 123		-		17		101	476			8 716		
Dotations aux provisions	-		-		-		-	4 868			4 868		
Reports en fonds dédiés	-		-		-		-			5 690	5 690		
Autres charges	210		-		1		6				217		
Charges financières	879		-		-		-	-			879		
Charges exceptionnelles	1 700		1		18		15	419			2 153	-	132
Participations des salariés aux résultats	-		-		-		-				-		
Impôts sur les bénéfices									32		32		
Total	211 070	-	192	-	342	-	7 667	5 762	32	5 690	230 756	-	132

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales		Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					-
Mises à disposition gratuite de biens					-
Prestations en nature	349				349
Personnel bénévole	224				224
TOTAL	573	-	-	-	573

2) COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2020		EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	324	324	247	247
1.1 Cotisations sans contrepartie	21	21	28	28
1.2 Dons, legs et mécénat	293	293	219	219
- Dons manuels non affectés	64	64	78	78
- Dons manuels affectés	46	46	141	141
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	183	183	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	10	10	-	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	20 492		18 425	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	10			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	20 481		18 425	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	214 211		198 740	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 460	-	3 336	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 957	28	2 291	14
TOTAL	241 443	352	223 039	261
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	211 262	63	202 330	152
1.1. Réalisées en France	211 070	63	201 986	152
- Actions réalisées par l'organisme	211 070	63	201 986	152
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger	192	-	344	-
- Actions réalisées par l'organisme	192	-	344	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	342	254	799	106
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	342	254	799	106
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 667	-	5 271	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 762	-	4 472	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	32		44	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 690	35	3 735	3
TOTAL	230 756	352	216 652	261
EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	10 687	-	6 387	-

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2020		EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	573	573	250	-
Bénévolat	224	224		
Prestations en nature	349	349	250	
Dons en nature	-			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	573	573	250	-

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	573	573	250	-
Réalisées en France	573	573	125	
Réalisées à l'étranger			125	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	573	573	250	-

3) COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	63	152	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	324	247
1.1. Réalisées en France	63	152	1.1 Cotisations sans contrepartie	21	28
- Actions réalisées directement	63	152	1.2 Dons, legs et mécénat	293	219
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	64	78
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	- Dons manuels affectés	46	141
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Mécénat	183	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	254	106	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	10	-
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	254	106			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	317	258	TOTAL DES RESSOURCES	324	247
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	35	3	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	28	14
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	352	261	TOTAL	352	261

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	-	-
(-) Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019		EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	573	-	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	573	-
Réalisées en France	573	-	Bénévolat	224	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	349	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	Dons en nature	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	573	-	TOTAL	573	-

4) COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2019 APRES REFORME COMPARE A 2019
APPROUVE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE – SOUS LE NOUVEAU FORMAT

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2019 après réforme du plan comptable		EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	297	297	247	247
1.1 Cotisations sans contrepartie	28	28	28	28
1.2 Dons, legs et mécénat	269	269	219	219
- Dons manuels non affectés	78	78	78	78
- Dons manuels affectés	141	141	141	141
- Legs, donations et assurances-vie	50	50	0	0
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	18 527		18 425	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0			
2.2 Parrainage des entreprises	0			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	102			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	18 425		18 425	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	198 320		198 740	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 948	0	3 336	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 007	19	2 291	14
TOTAL	223 100	317	223 039	261
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	202 331	148	202 330	152
1.1. Réalisées en France	201 986	148	201 986	152
- Actions réalisées par l'organisme	201 986	148	201 986	152
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger	344	0	344	0
- Actions réalisées par l'organisme	344	0	344	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	799	106	799	106
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	799	106	799	106
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 271	0	5 271	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 632	0	4 472	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	44		44	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	4 639	63	3 735	3
TOTAL	216 717	317	216 652	261
EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	6 383	0	6 387	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2019 après réforme du plan comptable		EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	250	0	250	0
Bénévolat				
Prestations en nature	250		250	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0		0	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	250	0	250	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	250	0	250	0
Réalisées en France	125		125	
Réalisées à l'étranger	125		125	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	250	0	250	0

5) 5EME TABLEAU : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2019
APRES REFORME COMPARE A 2019 APPROUVE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE – SOUS LE NOUVEAU
FORMAT

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2019 après réforme du plan comptable	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	EXERCICE 31/12/2019 après réforme du plan comptable	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	148	152	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	297	247
1.1. Réalisées en France	148	152	1.1 Cotisations sans contrepartie	28	28
- Actions réalisées directement	148	152	1.2 Dons, legs et mécénat	269	219
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels non affectés	78	78
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0	- Dons manuels affectés	141	141
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	50	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Mécénat	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	106	106	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	106	106			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0			
TOTAL DES EMPLOIS	254	258	TOTAL DES RESSOURCES	297	247
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	63	3	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	19	14
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	317	261	TOTAL	317	261

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	0	0
(-) Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2019 après réforme du plan comptable	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019		EXERCICE 31/12/2019 après réforme du plan comptable	EXERCICE 31/12/2019 approuvé lors de l'AG sur les comptes 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0	0	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0
Réalisées en France	0	0	Bénévolat	0	0
Réalisées à l'étranger	0	0	Prestations en nature	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	Dons en nature	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0			
TOTAL	0	0	TOTAL	0	0